

Les champs golots

Règlement

La fête des Champs golots est une tradition du département des Vosges et plus spécialement des vallées de la Moselle et de la Moselotte, à Remiremont et à Épinal notamment. Elle célèbre la fin de l'hiver.

En patois local, l'expression « lé chan golo » signifie que les champs « coulent », c'est-à-dire qu'ils sont libérés de la couche de neige et que les rigoles sont gorgées du trop-plein d'eau. Les enfants peuvent alors faire voguer toutes sortes de bateaux de fortune sur lesquels sont allumés des bouts de chandelles.

Organisée traditionnellement peu avant Pâques, le Jeudi saint ou le samedi des Rameaux, la fête voit les enfants présenter leurs plus belles réalisations de bateaux devant un jury d'adultes. On appelle aussi « champs-golots » ces embarcations basées sur des boîtes à fromage, qui doivent pouvoir flotter bien sûr, mais qui sont surtout jugées pour leur esthétique.

Déroulement du concours :

A l'occasion de la journée « le bonheur est dans ma ville » organisée par l'association des commerçants (Dynamic AEROV) qui aura lieu le samedi 23 mai 2026. La Maison de la Culture et des Loisirs s'associe à cet événement avec une animation le concours « Les Champs Golots ». Le temps d'un après-midi les enfants pourront concourir et faire flotter leur embarcation sur un bassin provisoire rue Kennedy (Centre-ville).

Les enfants à partir de 6 ans peuvent présenter une œuvre de façon individuelle ou en groupe.

Vous pouvez commencer la fabrication des œuvres quand vous le souhaitez. Les inscriptions pour le concours seront clôturées le vendredi 24 avril 2026.

Les œuvres seront présentées à un jury selon la catégorie d'âge des participants : 6/8ans ; 9/10ans, 11/15ans, +de 15ans. Les horaires de passage seront communiqués ultérieurement.

Une fiche d'inscription pour participation est fournie en annexe.

Pour les gagnants du concours (1^{er}, 2^{ème}, 3^{ème} places par catégories d'âges), les récompenses seront fournies par les commerçants du centre-ville soit sous forme de bons d'achats ou de lots.

Les œuvres doivent :

- Flotter
- Intégrer une ficelle pour tracter
- Être identifiable avec le nom du bateau visible
- Ne pas dépasser 50cm de long et 30cm de large

Le choix des matériaux :

Récup' (bouteilles, emballages, polystyrènes, pots, tissus)

Éléments naturels (bois, écorce, branches, etc ...)

L'utilisation de colle est tolérée, favoriser plutôt la fibre naturelle ou tout autre système d'attache)

Ne sont pas autoriser l'ajout de peinture, figurines et objets divers.

Les champs golots c'est aussi un concours où un jury élit la plus belle embarcation flottante avec un ou plusieurs gagnants par catégorie d'âge.

Organisation :

S'inscrire auprès de la M.C.L avant le vendredi 24 avril 2026 au plus tard (fiche de participation en annexe)

Présentation et concours des objets flottants le samedi 23 mai 2026 de 14h à 17h, rue Kennedy à Neufchâteau.

Résultat du concours après 17h.

L'inscription est gratuite. Les objets seront à apporter le jour j et à l'horaire annoncé pour les catégories. Un adulte doit accompagner les enfants le jour du concours.

Référente projet :

Amélie Eulry, Directrice de la M.C.L

amelie.eulry@mclneufchateau.fr

07.84.97.09.82